



## Accès interdit aux forêts de Belfort

En raison de la sécheresse et des récents épisodes de tempête, l'accès aux forêts communales de Belfort est interdit.

*Publié le 04 mars 2020*

Les périodes de sécheresse de 2018 et 2019 ont fragilisé les arbres et notamment les hêtres (composants majoritairement les forêts de Belfort). Les frênes sont également atteints de chalarose, une maladie due à un champignon, qui cause un dessèchement des racines.

L'Office National des Forêts a recensé plus de 1000 arbres situés en bord de sentiers et présentant un réel danger. Des chutes imprévisibles de branches ou d'arbres peuvent donc survenir à tout moment. C'est pourquoi l'accès aux forêts est interdit pour raisons de sécurité. Cette interdiction concerne les forêts du Salbert, de la Miotte et du Mont.

L'abattage des arbres dangereux est en cours pour sécuriser les forêts concernées afin d'en rétablir l'accès dès que possible.

### Info+

> [Télécharger le plan des forêts interdites d'accès](#)



 RETOUR À LA LISTE

A dark purple rectangular button with a white menu icon (three horizontal lines) on the left and the text "RETOUR À LA LISTE" in white uppercase letters on the right.